



Le Volontariat Franco-Allemand des Territoires

RENFORCER LA MOBILITÉ DES JEUNES EN EUROPE

DONNER UNE NOUVELLE DIMENSION AUX JUMELAGES ET AUX PARTENARIATS FRANCO-ALLEMANDS

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PROJETS FRANCO-ALLEMANDS



Le Volontariat Franco-Allemand des Territoires est mis en place dans le cadre du Service Civique avec le soutien de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ). Il se déroule chaque année de septembre à août.

L'AFCCRE, qui porte l'agrément du Service Civique, joue le rôle d'intermédiaire auprès de l'Agence du Service Civique. Les collectivités territoriales n'ont pas de démarche à effectuer auprès de l'Agence du Service Civique ou de l'OFAJ.

Les collectivités territoriales françaises sont en charge de l'identification et du recrutement des volontaires pour leur partenaire allemande, et réciproquement. Cela permet de donner un réel impact local au projet.

L'AFCCRE apporte son soutien à l'installation des jeunes dans l'autre pays, leurs démarches administratives à leur arrivée.

De plus, un.e tuteur.trice sera nommé.e au sein de la collectivité et permettra au.à la volontaire d'avoir un.e référent.e dans son quotidien.

LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ

- Identifier les missions de son.s.a volontaire (en lien avec l'AFCCRE)
- Recruter un.e volontaire pour sa collectivité partenaire
- Indemniser le.la volontaire accueilli.e à hauteur de 107,58€ par mois (soit 12 mois)
- Nommer un.e tuteur.trice pour le.la volontaire
- Aider à son intégration dans la vie quotidienne (recherche de logement, vie associative, etc.)

EXEMPLES DE MISSIONS

- Participer à des actions de sensibilisation européennes auprès de partenaires locaux (établissements scolaires, associations de jumelage, associations de jeunesse, Points d'Information Jeunesse, etc.)
- Recenser des initiatives à dimension franco-allemande ou européenne sur le territoire
- Mettre en place des actions avec le conseil de jeunes
- Participer à l'organisation d'échanges de jeunes franco-allemands, européens ou internationaux
- Contribuer à l'organisation d'événements à dimension européenne (logistique, accueil de délégations étrangères, etc.)
- D'autres fiches de mission peuvent être envisagées : dans le domaine de la culture (patrimoine, musée, bibliothèque, etc.), de l'éducation (animation linguistique), de l'environnement

Qui ?

Collectivités territoriales membres de l'AFCCRE jumelées en Allemagne ou ayant une partenaire dans ce pays, et qui souhaitent s'investir avec leur partenaire allemande dans un projet franco-allemand concret.

Quand ?

Chaque année de septembre à août.

Les volontaires :

Un.e jeune Allemand.e et un.e jeune Français.e âgés de 18 à 25 ans. Les deux volontaires sont recruté.e.s par les collectivités.

Comment ?

Le volontariat répond aux principes de la

réciprocité et de la simultanéité : l'accueil et l'envoi des volontaires se font simultanément.

Coûts :

Chaque collectivité territoriale verse 107,58€ par mois au jeune qu'elle accueille et apporte éventuellement une aide pour son logement et/ou d'autres avantages.

De plus, les volontaires reçoivent une indemnité mensuelle de 472,97€ versée par l'Etat français et une aide financière aux frais de transport par l'OFAJ. Ils sont inscrits à la Sécurité Sociale. Leur mutuelle est prise en charge dans le cadre du dispositif.

CALENDRIER

Dès maintenant : Manifestation d'intérêt commune des collectivités partenaires auprès de l'AFCCRE.

Jusqu'au 30 juin 2018 au plus tard : Recrutement des volontaires.

Mai à juillet 2018 : Mise en place administrative par l'AFCCRE en lien avec les collectivités et leurs volontaires.

Septembre 2018 : Premier séminaire interculturel et linguistique pour les

volontaires, organisé par l'OFAJ, puis arrivée dans la collectivité d'accueil.

Décembre 2018 / Janvier 2019 : Deuxième séminaire pour les volontaires, organisé par l'OFAJ.

Printemps 2019 : Troisième séminaire pour les volontaires, organisé par l'OFAJ.

Fin août 2019 : Séminaire d'évaluation pour les volontaires, organisé par l'OFAJ.

Informations complémentaires

Valérie LOIRAT / Franzeska BINDE
AFCCRE
volontariat@afccre.org

<http://www.service-civique.gouv.fr/organismes>
<http://www.volontariat.ofaj.org>

Mars 2018